

BELLEY : implantation d'une centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit « La Pereure », sur un ancien remblai du Rhône, par la société SOLARHONA (filiale de la CNR) et préalable à la délivrance du permis de construire

<https://www.registre-dematerialise.fr/5067/>

Contributions incluant les pièces jointes

Dates

Du lundi 12 février 2024 à 10h00 au jeudi 14 mars 2024 à 17h30

Référence du Tribunal Administratif

Décision n° E23000168/69 en date du 8 décembre 2023 - Tribunal Administratif de LYON

Arrêté d'ouverture

Arrêté préfectoral en date du 22 décembre 2023

Commissaire enquêteur(rice)

Monsieur Florent PELLIZZARO

Commissaire enquêteur suppléant

Monsieur André MOINGEON

Maître(s) d'ouvrage

Société SOLARHONA
17 quai Joseph Gillet
69004 LYON

Contribution n°1 (Web)

Proposée par Florent
(enquete.fp@outlook.fr)
Déposée le lundi 12 février 2024 à 10h46

Jour d'ouverture d'enquête
Essai de contribution pour vérification du bon fonctionnement du registre.
Le commissaire enquêteur.
Florent PELLIZZARO

Contribution n°2 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 19 février 2024 à 10h52

C est une zone naturelle avec une faune en particulier d oiseaux importante.

D autre part le paysage d un lieu de promenade fréquente sera définitivement abimée, ainsi que la vue que les riverains ont sur une zone naturelle

Contribution n°3 (Email)

Proposée par Gérard ROLLIN pour COLAS FRANCE
(gerard.rollin@colas.com)
Déposée le mercredi 21 février 2024 à 15h02

Enquête publique projet de parc solaire à Belley 01

Objet : Enquête publique projet de parc solaire à Belley 01

Monsieur le Commissaire enquêteur

Notre société, spécialisée dans les travaux de terrassement, plateformes et réseaux, emploie plus de 100 personnes dans le département de l'Ain.

Une part importante de notre activité est liée au développement des énergies renouvelables dans ce département. C'est pourquoi, en tant qu'employeur et entrepreneur du territoire, nous apportons notre soutien plein et entier à ce projet. Il pourrait mobiliser 6 personnes pendant 3 mois environ.

Cordialement,

[logo]
Gérard ROLLIN
Chef de service commercial Eolien et Solaire
[ligne]
COLAS FRANCE
1, rue du Colonel Pierre Avia - 75730 PARIS CEDEX
<http://www.colas.com>
[twitter][facebook][youtube][blog][blog][blog]

Contribution n°4 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 22 février 2024 à 13h21

Bonjour, j habite pile en face du projet, étant un peu en hauteur, le site d implantation est très visible, c est une verrue dans le paysage qui va sortir de terre et modifier le paysage vu de chez moi et créer des reflets gênant. Ce projet aura de manière plus globale un impact important sur le qualité paysagère de la zone, et il sera notamment tres bien visible depuis les hauteurs et donc aura un impact très négatif sur le paysage naturel et rural, comme le parc photovoltaïque de virignin vu depuis la montagne de parves. C est vraiment dommage que le paysage ne soit pas préservé.

Connaissant bien la zone d implantation, les milieux naturels sont très intéressants, avec des sources, des mares, des haies et lisières très intéressantes et accueillant une faune variée avec la présence d espèces protégées ou patrimoniales (chiropteres, chardonneret, faucon crecerelle, crapaud calamytes, salamndre...). Malgré des mesures compensatoires prévues, mal dimensionnée cela dit, et nous savons tous que la compensation n est jamais la solution et ne remplace pas les milieux existants d intérêt, elles sont toujours un mimina souvent peu ou pas favorable, ce projet aura donc encore pour conséquence l appauvrissement de la biodiversité.

Dernier point, la zone me semble t il est pâturée par des bovins, je trouve incompréhensible d encore grignoter des terrains à l agriculture pour réaliser des parcs photovoltaïque pour une production d énergie mineure.

En vous remerciant pour la prise en compte de ces remarques en lien avec un projet n ayant que de mauvais points.

Contribution n°5 (Web)

Proposée par Sevilla Rachel

(Rachelsevilla.rs@gmail.com)

Déposée le mardi 27 février 2024 à 16h40

Adresse postale : 28 chemin de la raude 69160 Tassin la demi lune

Complètement favorable a ce type de projet

Contribution n°6 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 27 février 2024 à 17h20

Le développement d'énergie photovoltaïque est une nécessité à la transition écologique et tous les territoires sont concernés. Je suis favorable au projet de construction de centrale Photovoltaïque.

Contribution n°7 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 27 février 2024 à 20h59

Je suis favorable à la construction d'une centrale photovoltaïque dans l'Ain. C'est bien plus bénéfique pour toutes les espèces vivantes qu'une centrale nucléaire.

Contribution n°8 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 28 février 2024 à 09h11

Monsieur le commissaire enquêteur.

Je me permets de vous exposer mon soutien à ce parc photovoltaïque.

En effet la transition énergétique est une nécessité, la France doit y participer et doit accélérer cette transition.

Je vois déjà mes voisins critiquer ce parc au nom de la biodiversité ou encore de l'impact paysager, ces mêmes personnes qui ne veulent plus du nucléaire mais qui pour autant ne sont pas prêtes à ne plus avoir la lumière ou l'eau chaude.

En effet le parc aura un impact, mais une zone de compensation est prévue, et un parc bien réalisé et bien entretenu n'est pas si moche, nous pouvons voir des exemples en France.

d'ailleurs je suis moi-même originaire de la Lozère, qui vient de signer un parc de 100MW en zone naturelle avec EDF, ils vont déboiser et détruire de vrai espace naturel, nous sommes bien loin du projet ici réalisé et l'opposition n'est pourtant pas si forte, simplement parce qu'on le cache et que l'état soutient ce projet.

Je suis favorable à ce parc, je comprends que certains s'y opposent, mais nous devons faire preuve de conciliations et accepter le changement si nous voulons relever le défi de la transition énergétique

Contribution n°9 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 4 mars 2024 à 17h09

Les projets photovoltaïques sont une belle porte vers l'avenir de l'énergie, à travers les énergies renouvelables ! Oui, le paysage est un peu modifié, mais il faut y voir un atout énergétique visible et important pour le département, une transformation vers l'énergie verte !

Contribution n°10 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 6 mars 2024 à 19h25

Très beau projet.

Pour les récalcitrants il faudra qu'ils choisissent entre se déconnecter du réseau, les centrales nucléaires ou à charbon si ils ne veulent pas de l'énergie renouvelable.

Je comprends que si c'est proche du domicile ce n'est pas agréable et que c'est mieux chez le voisin mais il encore une fois il faut faire un choix.
